

Paris, le 14 octobre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etude de l'ADEME sur les bilans énergétiques et environnementaux des biocarburants : sans plus tergiverser, poursuivons le développement de la filière française des biocarburants pour lutter contre le réchauffement climatique !

Pour Stéphane DEMILLY, Député de la Somme, Président du groupe d'études sur les biocarburants à l'Assemblée Nationale et Secrétaire national du Nouveau Centre chargé de l'environnement, l'étude de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) montre clairement que la filière française de biocarburants est une source renouvelable et durable de carburant, et qu'elle a toute sa place dans une stratégie de bouquet énergétique alternatif aux énergies fossiles et de lutte contre le réchauffement climatique.

En effet, l'étude de l'ADEME relative aux bilans énergétiques et environnementaux des biocarburants (bioéthanol et biodiesel) vient d'être rendue publique. Basée sur une méthodologie scientifique extrêmement rigoureuse proposée par un cabinet d'experts indépendants, cette étude montre de façon objective et indiscutable que le bilan énergétique des biocarburants produits en France est très nettement supérieur à celui des carburants fossiles, et que leur bilan environnemental se traduit par des gains d'au moins 60% en termes d'émission de gaz à effet de serre. Ces résultats satisfont pleinement aux exigences de durabilité définies par la directive énergies renouvelables de la Commission Européenne, et le temps des polémiques sur les biocarburants produits en France est donc clos.

Stéphane Demilly forme le vœu que ce soit le signal d'une nouvelle impulsion en faveur du développement des biocarburants :

- sur le plan national, en garantissant dans la loi de finances 2010 des dispositions fiscales favorables à la consolidation des filières industrielles
- et sur le plan européen, en faisant respecter aux frontières de l'Europe nos critères de durabilité pour la production de biocarburants, grâce à l'écocertification, afin d'éviter les dérives dommageables que l'on peut constater dans certains pays.